

SECRETARIAT

AS/Bur (2024) CB 09

9 septembre 2024

## Aux membres du Bureau de l'Assemblée

### Carnet de bord

#### de la réunion tenue à Paris le 6 septembre 2024

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 6 septembre 2024, à Paris, sous la présidence de M. Theodoros Rousopoulos, Président de l'Assemblée parlementaire, en ce qui concerne :

- **Communications** : a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, et a tenu un échange de vues avec le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe ;
- **Quatrième partie de session de 2024 (Strasbourg, 30 septembre - 4 octobre)** :
  - *Demandes de débats selon la procédure d'urgence* : a pris note des demandes déposées par les présidents des groupes politiques de tenir des débats sur :
    - *Détérioration de la situation des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie en Azerbaïdjan* ;
    - *Personnes disparues en raison de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : prisonniers de guerre et personnes civiles en captivité* ;
  - *Projet d'ordre du jour* : a mis à jour le projet d'ordre du jour de la partie de session ;
- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 1, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du rapport d'activité ;
- **Observation d'élections** :
  - *République de Moldova : élection présidentielle et référendum constitutionnel (20 octobre 2024)* : a approuvé la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 2) ;
  - *Géorgie : élections législatives (26 octobre 2024)* : a approuvé la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 3) ;
  - *Bulgarie : élections législatives anticipées (27 octobre 2024)* : a décidé d'observer ces élections et de créer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC : 6 ; PPE/DC : 6 ; CE/AD : 4 ; ADLE : 3 ; GUE : 1) ainsi que les corapporteurs de la commission du monitoring; compte tenu du délai très court depuis les dernières élections parlementaires du 9 juin 2024, a décidé de maintenir la même liste de membres ainsi que le même Président de la commission ad hoc, M. Oleksii Goncharenko (Ukraine, CE/AD), tout en remplissant les sièges vacants (annexe 4) ;
  - *Ouzbékistan : élections législatives (27 octobre 2024)* : a décidé de ne pas observer ces élections ;
- **Modalités de participation d'une délégation représentative des forces démocratiques du Bélarus aux travaux de l'Assemblée** : a entendu une présentation de la Directrice des commissions – Démocratie et Etat de droit, Sonia Sirtori ; a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée et a approuvé les propositions pour la mise en œuvre du paragraphe 12.1 de la Résolution 2530 (2024), sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du rapport d'activité (annexe 5) ;

- **Suivi du Sommet de Reykjavík** : a entendu une présentation de la Directrice des commissions - Dignité humaine et développement durable, Louise Barton, et a pris note des informations fournies ;
- **Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2025** : a approuvé les propositions contenues dans la note préparée par le Secrétariat (annexe 6);
- **Prix des Droits de l'Homme Václav Havel** : a pris note des candidat-e-s présélectionné-e-s par le jury lors de sa réunion à Prague le 27 août 2024, à savoir (par ordre alphabétique) : Akif Gurbanov (Azerbaïdjan), María Corina Machado (Venezuela) et Babutsa Pataria (Géorgie);
- **Questions soulevées par les commissions** :
  - *Commission des questions politiques et de la démocratie* : a autorisé M. Lulzim Basha (Albanie, PPE/DC), en sa qualité de rapporteur de suivi sur le « Soutien à la reconstruction de l'Ukraine », à participer à une audition de la sous-commission sur l'Europe de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis, à Washington (États-Unis), entre le 16 et le 30 septembre 2024 (date à confirmer), sans frais pour l'Assemblée ;
- **Dates et lieux des prochaines réunions** : a décidé de tenir ses prochaines réunions comme suit :
  - lundi 30 septembre 2024, 8 h, Strasbourg (partie de session);
  - vendredi 4 octobre 2024, 8h30, Strasbourg (partie de session).

Isild Heurtin

---

Copie aux :

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire  
Directrices et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe  
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

**Annexe 1 – Renvois et transmissions en commissions****A. Renvois en commissions**

- *Rôle du Conseil de l'Europe dans la lutte contre l'évitement des sanctions et dans la création d'un Registre des entités qui aident la Fédération de Russie à contourner les mesures restrictives*, proposition de résolution, [Doc. 16014](#) : transmission à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour information* ; (pour prise en compte dans le suivi des rapports sur « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », Doc. 15998, Résolution 2556 (2024), Recommandation 2279 (2024) et « Le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », Doc. 16000, Résolution 2557 (2024))
- *Lutter contre la répression transnationale*, proposition de résolution, [Doc. 16017](#) : renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*.

**B. Demande de prolongation de renvoi**

- *Analyse et lignes directrices visant à garantir le droit au logement et à un logement décent*, proposition de résolution, [Doc. 15566](#) (renvoi 4670 du 10 octobre 2022 – validité : 10 octobre 2024) : prolongation jusqu'au 10 octobre 2025.

**Annexe 2 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle et du référendum constitutionnel en République de Moldova (20 octobre 2024)**

**Chairperson / Présidente** : Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande

**Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)**

Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre  
Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche  
Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande \*  
Ms / Mme Petra BAYR, Austria / Autriche  
Mr / M. Jone BLIKRA, Norway / Norvège  
Ms / Mme Sascha FAXE, Denmark / Danemark

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Ms / Mme Aurora FLORIDIA, Italy / Italie  
Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye  
Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal  
Mr / M. Antonio GUTIÉRREZ LIMONES, Spain / Espagne

**Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)**

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie  
Mr / M. Pablo HISPÁN, Spain / Espagne  
Mr / M. Jan Filip LIBICKI, Poland / Pologne  
Mr / M. Chris SAID, Malta \*

ZZ  
ZZ

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Mr / M. Christian BUCHMANN, Austria / Autriche  
Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce  
Mr / M. Cristian-Augustin NICULESCU-ȚĂGÂRLAȘ, Romania / Roumanie  
Ms / Mme Belén HOYO, Spain / Espagne

**European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)**

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine\*  
Mr / M. Harald WEYEL, Germany / Allemagne  
Mr / M. Andrew PERCY, United Kingdom / Royaume-Uni  
Mr / M. José María SÁNCHEZ GARCÍA, Spain / Espagne

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Ms / Mme Pauline LATHAM, United Kingdom / Royaume-Uni  
Mr / M. Armen GEVORGYAN, Armenia / Arménie

**Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)**

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie\*  
Mr / M. Petri HONKONEN, Finland / Finlande  
Ms / Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Ms / Mme Lucia PLAVÁKOVÁ, Slovak Republic / République Slovaque  
Ms / Mme Rian VOGELS, Netherlands / Pays Bas  
Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie  
Mr / M. Mehmet AKALIN, Türkiye  
Mr / M. Alfred HEER, Switzerland / Suisse

**Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)**

Ms / Mme Laura CASTEL, Spain / Espagne \*

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce

**Co-rapporteur-e-s AS/Mon (*ex officio*)**

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse – SOC \*

Ms / Mme Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA, Latvia / Lettonie – PPE/DC \*

**Accompanying person**

XXX, accompanying Mr Jan Filip LIBICKI

**Secretariat of political groups / Secrétariat des groupes politiques**

Ms / Mme Marianna Ntalla, SOC

\* pre-electoral mission / mission préélectorale

**Annexe 3 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Géorgie (26 octobre 2024)**

**Chairperson / Président :** Mr / M. Iulian BULAI, Romania / Roumanie

**Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)**

Mr / M. Frank SCHWABE, Germany / Allemagne \*

Ms / Mme Anna-Kristiina MIKKONEN, Finland / Finlande

Mr / M. Yves CRUCHTEN, Luxembourg

Mr / M. Andrea ORLANDO, Italy / Italie

Ms / Mme Aurora FLORIDIA, Italy / Italie

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse

Mr / M. Didier MARIE, France

Mr / M. Antonio GUTIÉRREZ LIMONES, Spain / Espagne

Ms / Mme Aysu BANKOĞLU, Türkiye

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Ms / Mme Blerina GJYLAMETI, Albania / Albanie

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

Mr / M. Christophe CHAILLOU, France

Mr / M. Jone BLIKRA, Normay / Norvège

Mr / M. Namik TAN, Türkiye

Ms / Mme Sibel ARSLAN, Switzerland / Suisse

Ms / Mme Franziska KERSTEN, Germany / Allemagne

**Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)**

Ms / Mme Boriana ÅBERG, Sweden / Suède

Ms / Mme Deborah BERGAMINI, Italy / Italie

Mr / M. Christophe BRICO, Monaco

Ms / Mme Linda Hofstad HELLELAND, Norway / Norvège

Mr / M. Pablo HISPÁN, Spain / Espagne

Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Mr / M. Nicos TORNARITIS, Cyprus / Chypre

Mr / M. Emanuelis ZINGERIS, Lithuania / Lituanie\*

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

Mr / M. Chris SAID, Malta / Malte

Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce

**European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)**

Mr / M. Simone BILLI, Italy / Italie \*

Lord David BLENCATHRA, United Kingdom / Royaume-Uni

Ms / Mme Olena KHOMENKO, Ukraine

Mr / M. Fabio PIETRELLA, Italy / Italie

Mr / M. Armen GEVORGYAN, Armenia / Arménie

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Mr / M. Harald WEYEL, Germany / Allemagne

Mr / M. José María SÁNCHEZ GARCÍA, Spain / Espagne

**Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)**

Mr / M. Iulian BULAI, Romania / Roumanie \*

Mr / M. Olivier BITZ, France

Ms / Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Monaco

Ms / Mme Yevheniia KRAVCHUK, Ukraine

Mr / M. Ryszard PETRU, Poland / Pologne

**Substitutes / Suppléant-e-s**

Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie

Ms / Mme Rian VOGELS, Netherlands / Pays Bas

Ms / Mme Lucia PLAVÁKOVÁ, Slovak Republic / République Slovaque

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse

**Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)**

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Mr / M. Andrej HUNKO, Germany / Allemagne \*

**Co-rapporteur-e-s AS/Mon (ex officio)**

Mr / M. Claude KERN, France – ADLE

Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal – SOC \*

**Accompanying person / personne accompagnante**

Lady Tara BLENCATHRA, accompanying/accompagne Lord David BLENCATHRA

**Secretariat of political groups / Secrétariat des groupes politiques**

Ms / Mme Denise O'Hara, PPE/DC

\*Pre electoral mission / mission préélectorale

**Annexe 4 – Liste des membres de la commission ad hoc pour observer les élections législatives anticipées en Bulgarie (27 octobre 2024)**

**Chairperson / Président** : Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

**Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)**

Mr. / M. Saša MAGAZINOVIĆ, Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine

Ms / Mme Kate OSBORNE, United Kingdom / Royaume-Uni

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

ZZ

ZZ

ZZ

**Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)**

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

ZZ

ZZ

ZZ

ZZ

ZZ

**European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)**

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

Mr / M. Morten WOLD, Norway / Norvège

ZZ

ZZ

**Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)**

Mr / M. Mehmet AKALIN, Türkiye

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse

ZZ

**Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)**

Ms / Mme Sevilay ÇELENK ÖZEN, Türkiye

**Co-rapporteur-e-s AS/Mon (ex officio)**

Ms / Mme Deborah BERGAMINI, Italy/ Italie\_ PPE/DC

Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande\_SOC

**Venice Commission / Commission de Venise**

Mr / M. Michael JANSSEN, Legal Advisor / Conseiller juridique

Ms / Mme Katharina PABEL, Austria / Autriche, representative of the Venice Commission / représentante de la Commission de Venise

## Annexe 5 - Modalités de participation d'une délégation représentative des forces démocratiques du Bélarus au travail de l'Assemblée

### Propositions pour la mise en œuvre du paragraphe 12.1 de la Résolution 2530 (2024)

En vue de mettre en œuvre le paragraphe 12.1 de la Résolution 2530 (2024) sur *un avenir démocratique pour le Bélarus*, il est proposé au Bureau de décider d'inviter les forces démocratiques du Bélarus à désigner une délégation pour participer aux travaux de l'Assemblée et de ses organes, selon les modalités et conditions énoncées ci-dessous :

- la délégation des forces démocratiques du Bélarus se compose de trois représentant-e-s et de trois suppléant-e-s désignés par le Conseil de coordination parmi ses membres ;
- la délégation est composée de manière à assurer une représentation équitable des partis, groupes ou factions politiques au sein du Conseil de coordination<sup>1</sup> et à inclure au moins le même pourcentage du sexe sous-représenté que celui présent au sein du Conseil de coordination ;
- le Conseil de coordination transmet au Président de l'Assemblée, une semaine au moins avant l'ouverture de la session, la liste de membres de sa délégation, désignés pour la durée de toute la session. Cette liste doit être soumise au Bureau pour approbation et faire l'objet d'une ratification de l'Assemblée par le biais du rapport d'activité ;
- à titre de mesure transitoire pour 2024, à la suite des élections tenues en mai 2024, le Conseil de coordination transmet la liste de membres de sa délégation au Président de l'Assemblée une semaine au moins avant l'ouverture de la première partie de session de l'Assemblée suivant la décision du Bureau telle que ratifiée par l'Assemblée par le biais de son rapport d'activité ;
- à la suite des futures élections au Conseil de coordination, les désignations à l'Assemblée seront effectuées dans un délai de six mois à compter du scrutin. Le mandat de la délégation existante expire à l'ouverture de la première séance de l'Assemblée ou de la réunion de la Commission permanente suivant la désignation de la nouvelle délégation par le Conseil de coordination ou suivant l'expiration du délai de six mois après la date du scrutin ;
- les membres de la délégation ont le droit de participer aux travaux des commissions (y compris les sous-commissions et les sous-commissions ad hoc) et des réseaux pendant les parties de session, à l'exception de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi), de la Commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, et de la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme ;
- les membres de la délégation participant aux réunions susmentionnées peuvent prendre la parole s'ils y sont autorisés par le/la président-e. Ils n'ont pas le droit de vote ;
- les secrétaires de la délégation peuvent assister aux réunions des commissions de l'Assemblée, à l'exception de celles de la Commission de suivi, de la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, et de la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme ;
- les membres de la délégation des forces démocratiques du Bélarus peuvent participer aux travaux des groupes politiques dans les conditions fixées par ceux-ci ;
- le Bureau fera le point sur la mise en œuvre de la présente décision dans un délai d'un an, ou avant si cela est jugé nécessaire. Cet examen peut comprendre les modalités de la présence de la délégation représentative des forces démocratiques du Bélarus dans l'hémicycle de l'Assemblée.

<sup>1</sup> Il convient de noter que le [Protocole de coopération entre la dirigeante nationale Sviatlana Tsikhanouskaya, le Conseil de coordination du Bélarus, le Cabinet uni de transition du Bélarus et le Bureau de Sviatlana Tsikhanouskaya](#), signé à Vilnius le 4 août 2024, reconnaît la compétence du Conseil de coordination pour participer à la coopération interparlementaire internationale (paragraphe 3.1.5).

**Annexe 6 - Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2025**

Lundi 27 janvier, 8h, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 31 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Jeudi 6 mars, 9h30, Paris	Bureau
Lundi 7 avril, 8h, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 11 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Jeudi 22 mai, 15h, Malte	Bureau
Vendredi 23 mai, 9h, Malte	Commission permanente (Présidence du CM)
Lundi 23 juin, 8h, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 27 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 5 septembre, 9h30, Paris	Bureau
Lundi 29 septembre, 8h, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 3 octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Jeudi 20 ou 27 novembre, 15h, Chişinău	Bureau
Vendredi 21 ou 28 novembre, 9h30, Chişinău	Commission permanente (Présidence du CM)
Vendredi 12 décembre, 9h30, Paris	Bureau